

Avant de partir en vacances, pensez à lister vos objets de valeur

Dans le cadre de leurs investigations judiciaires, les enquêteurs consultent le fichier des objets volés signalés. Cette base de données permet d'identifier la victime du vol et de lui restituer son bien.

En consignnant la liste de vos biens les plus précieux, vous contribuez à la traçabilité de vos biens et doublez la probabilité de vous les voir restituer en cas de vol ou de cambriolage.

Dresser la liste de vos biens de la façon la plus précise, c'est :

- ✓ Relever la marque, les références et numéros de séries des équipements ou objets (appareils photo, Hifi, TV, ordinateurs, tablettes, téléphones portables, GPS, outillages portatifs électriques).
- ✓ Photographier les objets caractéristiques (tableaux, bijoux, sculptures ...) et réaliser un support de sauvegarde avec une copie placée en lieu sûr (famille, amis....).
- ✓ Conserver si possible les éléments d'identification présents sur les cartons d'emballage (étiquette d'identification)

Photographier ses objets de valeur, c'est augmenter les chances de les retrouver en cas de vol

(Formulaire type au verso)

CAMBRIOLAGES

Listez vos objets de valeur



**Bien listés
Facilement restitués**



